



Compte rendu Conseil Municipal en date du 16 décembre 2022

L'an Deux Mil Vingt-Deux, le Seize Décembre, à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de M. Denis CARRON, Maire.

Date de convocation : 12 Décembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12

Denis CARRON, Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Christiane COLLOMB, Daniel SEYVE, Jérôme FOROT, Nicolas ROQUE, Laurence CHANEL, Lionel SEIGLE-VATTE, Carole GALLIN, Carole FABBRI, Kevin BLACHON.

Nombre de conseillers représentés : 2

Céline DE NARDI-CANTELE (pouvoir Jérôme FOROT), Marceline BOUJU (Pouvoir à Carole FABBRI).

Nombre de conseillers absents : 5

Janine GARIN, Gilles TOUBLANC, Marie-Noëlle LEGARCON, Françoise FERNANDEZ. Alexandre MEUNIER-BEILLARD.

Secrétaire de séance : Kevin BLACHON

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, les membres du conseil municipal junior se sont présentés à tour de rôle et donner leurs motivations sur le fait d'être membre du CMJ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la dernière séance. Aucune modification n'est apportée sur le compte-rendu qui est approuvé à l'unanimité.

1) Assurance

Suite à la résiliation du contrat AXA au 31.12.2022, il y a lieu d'adhérer à un nouveau contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le CDG 38 à compter du 01.01.2023 et jusqu'au 31.12.2026

Contrat avec la société SOFAXIS CNP :

affilié à la CNRACL

Taux à 6.58% pour 20 jours

Taux à 8.15% pour 20 jours

Taux 6.84% pour 30 jours demandé par le maire

Ircantec 1.05% demandé par le maire

Vote à l'unanimité

2) Camion animation jeunesse (Locoactive)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le camion de l'animation jeunesse est hors d'usage et qu'il est nécessaire de le remplacer. Un devis a été établi pour un véhicule neuf :

Garage Chaboud 9 places 35900 € subvention caf 17600€ reste à charge des 4 communes 12400€

- Biliou : 1626€
- Charavines : 3909€
- Montferrat : 2625€
- Villages du Lac de Paladru : 4251€

Livraison minimum juin 2023, en attendant nous allons chercher des solutions pour que Locoactive continue ses activités.

Vote à l'unanimité

3) Alpes Isère habitat

La commune souhaite acquérir auprès d'Alpes Isère Habitat les locaux d'activité du rez-de-chaussée en vue de la réouverture d'une épicerie dans le village du Pin. Un accord de principe a été convenu avec AIH :

Offre à 292000€ avec les huisseries.

Si le prix est inférieur à 292000€, le carrelage sera pris en charge.

Vu l'augmentation des prix des matières premières, nous restons sur 292000€.

Livraison pas avant 2024 minimum

Vote à l'unanimité

4) Cimetière

Le cimetière de Paladru est complet. La commune demande d'acheter un terrain à la famille Clavel. La famille Clavel propose un montant de 10€ le mètre carré, l'avis des domaines donne comme proposition le tarif de 0.4€ à 0.5€ du mètre carré. La commune propose la somme de 1.5€ le mètre carré à la famille Clavel qui a été refusée par celle-ci.

La solution proposée de faire un deuxième cimetière sur un terrain qui appartient déjà à la commune.

Il existe un règlement au cimetière de Le pin , en revanche celui de Paladru est à revoir.

Uniformiser les règlements des cimetières de Paladru, Le Pin et St Pierre de Paladru à prévoir.

Le maire demande de voir avec Mme Charbonnière pour effectuer cette rédaction.

5) Camping Le Calatrin

La concession fini en 2023, UN appel à projet est lancé par la commune. Si le concessionnaire actuel du camping n'est pas retenu, la commune s'engage à racheter à la valeur amortissable les chalets : 16 000.00€ HT, accord de principe par le conseil et après état des lieux des chalets et négocier le prix en fonction de l'amortissement de vieillissement.

Vote à l'unanimité.

6) Passerelle d'accès plage

Monsieur ORTIZ indique qu'il est nécessaire de réparer la passerelle d'accès du lac à la plage de paladru car il y eu plus de chutes cet été.

Proposition en un seul bloc en polypropylène de 7 mètres

- 8 220.00 HT
- 9 864.00€ TTC

Livraison sous 10 semaines

La passerelle sera fixer par des pieux en dessous et par-dessus par une dalle et plaque de fixation, elle sera fixer par les employés techniques.

Vote à l'unanimité.

7) Tarif crèche Paladru

Suite à un contrôle des régisseurs par la_ trésorière en chef de Voiron, il est demandé de prendre une délibération pour acter les tarifs fixé par la CAF à la crèche. Tout s'est bien passé.

Les tarifs doivent être délibérés pour acceptation des tarifs pratiqués par la CAF.

Vote à l'unanimité

8) Maison Frasse Combet

Elle est composée de 3 chambres, 10 mètres carré, 10 mètres carré, 15 mètres carré, pièce à vivre 31m, jardin. Il est demandé de fixer un loyer afin de la mettre en location

Loyer 1200€ hors charges, une annonce sera faite en janvier 2023.

Vote à l'unanimité.

9) Tarifs

Tarifs plage : carte annuelle

Congélateurs : proposition pour 2023 forte augmentation des tarifs en rapport avec les augmentations des fluides adopté

Tarifs garderie et cantine : seront revus en juin 2023

Tarifs cimetièrre : 1.5% d'augmentation sur tous les tarifs

Vote à l'unanimité

10) Convention Musée-CAPV Convention Musée-CAPV

Le musée utilise la salle Saint Michel entre 12h00 et 13h30 afin de recevoir les groupes le temps du déjeuner.

Utilisation 2 fois par semaine, le ménage sera fait par la CAPV après chaque utilisation de la salle St Michel.

10€ les 2 heures.

Vote à l'unanimité

11) Enregistrement des logements sociaux – renouvellement convention

Convention en renouvellement pour que la commune est accès à la SNE (système national d'enregistrement

Vote à l'unanimité.

12) Personnel communal : recrutement responsable des services techniques

Recrutement de M. Salomon qui commence le 1^{er} février 2022 sur la commune de Villages du Lac de Paladru pour encadrer les employés techniques.

13) Compte-rendu commission

CCAS/CMJ : collaboration entre les personnes de la commission du CCAS et les membres du CMJ, une belle initiative intergénérationnelle pour préparer les colis pour nos aînés.

14) Déclarations d'intention d'aliéner et notifications SAFER

DIA

TERRAIN GROS : Gutinière – Le Pin – 149 000.00€

SAFER

TERRAIN LAMBERT : Le Bourg – Le Pin – 45 000.00€

TERRAIN SOUTY : La Cuaz, Le Bourg, Aux Péraux – Paladru – 80 500.00€

15) Questions diverses

- Courrier de M. REY Benjamin pour une location de la salle Pallas le 27 mai 2023 pour un montant de 1900€ et souhaite obtenir le prix du mois d'avril soit 1200€

Tarif à 1200€ : 8 membres du conseil pour ce prix

Tarif à 750€ : 2 membres du conseil pour ce prix

Absention : 4 membres du conseil.

Vote retenu pour le tarif de 1200€.

- **Vidéo projecteur** : 3 648.00€ TTC pour la salle du carré d'ars

Vote à l'unanimité

- Possible installation d'un dentiste sur Paladru : 75 mètres carré, proposition de prix à l'achat brut ou en location, se renseigner sur les prix qui se pratique dans l'immobilier.

- Date des conseils municipaux 2023 :

27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 25 mai, 23 juin, 21 juillet

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h 55.